



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le lundi 12 janvier 2026 à 19h15, sont présents la conseillère et les conseillers suivants :

Madame Marie-Eve Denicourt ainsi que messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond, Jean-François Berthiaume et Rémi Cusson sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Est absent : Monsieur Michaël Roy, conseiller municipal.

Sont aussi présents : la greffière trésorière adjointe, madame Yannick Gagnon, le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Benoît Brodeur, l'adjointe administrative, madame Jacinthe Boissé ainsi qu'une (1) citoyenne.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Adoption du budget 2026
3. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
4. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclaré régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette.

26-01-01 2. Adoption du budget 2026

ATTENDU QU' il y a lieu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné à tous les intéressés le 9 décembre 2025;

ATTENDU QU' en conformité avec l'article 957 du Code municipal, un document explicatif du budget sera transmis à chaque adresse civique du territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu que le Conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 comme suit :

Revenus

Taxes	3 402 510 \$
Paiements tenant lieu de taxes	19 950 \$
Transferts	295 450 \$
Services rendus	150 600 \$
Impositions de droits	221 000 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$
Intérêts	25 000 \$
Autres revenus	178 000 \$
Total des revenus	4 298 510 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	807 330 \$
Sécurité publique	919 850 \$
Transport	591 600 \$
Hygiène du milieu	801 310 \$
Santé et Bien-être	20 000 \$
Aménagement, Urbanisme et développement	134 980 \$
Loisirs et Culture	631 410 \$
Intérêts sur la dette à long terme	136 200 \$
Frais de financement	2 000 \$
Total des dépenses de fonctionnement :	4 044 680 \$

Conciliation à des fins fiscales

Financement	

Remboursement de la dette à long terme	136 250 \$
Affectations	
Transfert aux activités d'investissement	183 500 \$
Réserves financières et Fonds réservés	(65 920) \$
Appropriation du surplus non affecté	0 \$
Excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice à des fins fiscales	0 \$

Adopté à l'unanimité

26-01-02 3. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

ATTENDU QUE le Conseil municipal a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit annuellement adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers suivants;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné à tous les intéressés le 9 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Rémi Cusson et résolu que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 comme suit :

Répartition des dépenses par fonction

Fonction	2026	2027	2028	TOTAL
Administration	12 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	14 000 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	90 000 \$	1 450 000 \$	35 000 \$	1 575 000 \$
Hygiène du milieu	2 415 000 \$	100 000 \$	30 000 \$	2 545 000 \$
Urbanisme	0 \$	50 000 \$	0 \$	50 000 \$
Loisirs et culture	70 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	370 000 \$
TOTAL	2 587 000 \$	1 751 000 \$	216 000 \$	4 554 000 \$

Répartition des dépenses selon les modes de financement

Mode de financement	2026	2027	2028	TOTAL
Financement à long terme	1 749 000 \$	0 \$	0 \$	1 749 000 \$
Activités de fonctionnement	183 500 \$	671 000 \$	186 000 \$	1 040 500 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	175 830 \$	0 \$	0 \$	175 830 \$
Revenus de transfert	478 670 \$	1 080 000 \$	30 000 \$	1 588 670 \$
TOTAL	2 587 000 \$	1 751 000 \$	216 000 \$	4 554 000 \$

Adoptée à l'unanimité

26-01-03 4. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19h21.

Yannick Gagnon
Greffière-trésorière adjointe

Yves Barrette
Maire